

Nouvelle PVC A2P : « L'heure des amendements » Episode 4

12 mai 2023 – IN/IL nationale – A2P

Ce 4^{ème} épisode vous informe de l'avancement du projet de la nouvelle Part Variable Commerciale (PVC). Cette fois, nous allons revenir sur certains échanges avec la Direction lors de la dernière Commission de Santé, Sécurité et Conditions de Travail Centrale. Comme un refrain, le rapport de force est toujours en déséquilibre pour cette réforme de la PVC !

► A défaut de négociation...

La promesse de la Direction Entreprise France sur l'ouverture d'une négociation concernant la nouvelle PVC n'a pas été tenue. Il reste à **vos représentants de la CFE-CGC** les échanges au sein des commissions réglementaires.

La Direction A2P doit se plier de manière plus consensuelle au jeu des questions/réponses et parfois nous devons admettre que les réponses peuvent surprendre...

Comme tout projet de transformation, il doit s'appuyer sur un état de fait et **une attente des salariés**. Notre première demande visait à nous informer **des détails de la préparation du projet**. Pour cela, la Direction a organisé un sondage en 2020 mais à notre grande surprise, auprès de 10 salariés A2P seulement et dont on ne connaît pas le métier et sont devenus les faire-valoir de ce projet qui s'apparenterait, dicit la Direction, à un projet non pas économique mais nécessaire ! Une réponse très en vogue...

Le gain de ce sondage, reste la préservation du versement mensuel et non trimestriel des PVC des Conseillers sans portefeuille...Ouf !

Afin de ne pas renforcer le sentiment d'être inconsidérés, vos représentants CFE-CGC font remarquer à la Direction son manque de sérieux dans l'approche de la recherche des besoins et des attentes des salariés afin de construire ce projet en adéquation avec les évolutions du marché ...



► Absences et objectifs...

Pour éviter une conclusion stérile de nos débats, la Direction concède une légère avancée sur le calcul des objectifs en cas d'absence. En cas d'arrêt maladie de plus de 5 jours, elle sera prise en compte dans le calcul des objectifs.

Mais ce recalcul de la période considérée ne concernera que les objectifs individuels et non les collectifs, ce qui réduit la cible aux Conseillers « avec » portefeuille. **C'est toujours cela de gagné, mais les conseillers « sans » portefeuille, Responsables d'équipe et Directeurs des Ventes resteront sur le quai de gare ! Charge aux présents de compenser les absences comme à l'accoutumé ! Objectifs prévisionnels, absences réelles !**

► Dates qui font date...

Rendu du rapport de l'expertise Technologia sur le projet PVC le 15 mai prochain et consultation des élus les 24 et 25 mai 2023. Nous vous informerons sur le contenu entre ces 2 dates avec notre dernier épisode, le 5^{ème} de la série.

Vos correspondants

Christelle Moreau – 06 73 23 00 22
Sophie Chaplain – 07 89 98 11 37
Brice Imbert – 06 47 93 87 32
Martial Lageon – 06 86 13 62 61

